



Comment créer un label RSE sectoriel dans votre filière métier ?

Interviennent lors de cette séance :

- *Franck BERNARD, Chef de projet RSE au sein de l'Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA) ;*
- *Sylvie JOVIADO, Directrice du Comité Développement Durable Santé (CD2S) ;*
- *Michèle TOMAS, Gérante du groupe E4 (3 EHPAD), témoin du C2DS ;*
- *Aurore VILA, Déléguée régionale de l'Union nationale des entreprises du paysage (UNEP), Midi-Pyrénées.*

Cet atelier est animé par Olivier GRAFFIN, expert RSE du Groupe AFNOR

Olivier GRAFFIN explique qu'AFNOR Certification œuvre depuis plusieurs années auprès de nombreux secteurs d'activité pour déployer et structurer des démarches RSE adaptées à leurs spécificités métiers. Plusieurs secteurs tels que la santé, le BTP, les entreprises adaptées ou les paysagistes se sont déjà engagés dans la démarche.

I. Partager une démarche RSE au sein de son secteur d'activité

Franck BERNARD explique que le secteur des Entreprises adaptées s'est beaucoup professionnalisé ces dernières années. Ce secteur souffrait d'un déficit de communication. Il avait besoin de valoriser ses pratiques, mais aussi de partager des valeurs communes, au-delà de sa mission sociale.

Aurore VILA ajoute que les entreprises du paysage, qui travaillent dans le secteur « vert » développent des pratiques respectueuses de l'environnement et s'adaptent en permanence aux évolutions réglementaires. L'UNEP a souhaité aider les entreprises à communiquer sur leurs bonnes pratiques et définir un référentiel adapté aux TPE.

Sylvie JOVIADO remarque que la sphère sociale fait partie de la raison d'être des entreprises de santé. Certains établissements se sont lancés dans la certification Iso 14001, qui porte sur le volet environnemental. La démarche RSE va encore au-delà puisqu'elle intègre les volets sociaux et sociétaux sur lesquels certains établissements sont remarquables. Sylvie JOVIADO rappelle que, pour être autorisés à fonctionner, les établissements de santé doivent être certifiés tous les quatre ans par la Haute autorité de santé. Cette certification intègre des critères développement durable, ce qui a incité les structures à s'investir dans ce domaine. Un label est prévu pour 2016.

Michèle TOMAS explique que le développement durable correspondait à une sensibilité personnelle avant d'être une démarche professionnelle à l'échelle de la branche. Le C2DS travaille actuellement sur l'adaptation du référentiel au secteur médico-social. En les accompagnant, le C2DS aide les établissements à s'engager dans une démarche RSE qui pourrait s'avérer difficile pour certains.

II. La création d'un label sectoriel

Sylvie JOVIADO indique qu'un label sectoriel verra le jour en 2016. Celui-ci permettra notamment d'impliquer toutes les parties prenantes, aujourd'hui à la traîne.

Aurore VILA souligne qu'un label tel que l'AFAQ 26000 constitue un signe de crédibilité vis-à-vis des partenaires, des parties prenantes et des adhérents. Il permet la reconnaissance des bonnes pratiques mises en œuvre. La présence une fois par an d'un auditeur extérieur favorise la démarche d'amélioration continue. L'AFAQ 26000 facilite également une communication argumentée.

Franck BERNARD explique que l'UNEA n'a pas souhaité créer un label avec un nom dédié au secteur adapté, privilégiant un référentiel commun aux autres entreprises afin de favoriser la comparaison et la valorisation des pratiques des adhérents.

Olivier GRAFFIN ajoute que la labellisation sectorielle est beaucoup portée par la plateforme nationale RSE. Celle-ci encourage les associations professionnelles à développer des démarches RSE, y compris jusqu'à la labellisation, qui pourrait être un jour reconnue par l'Etat.

Franck BERNARD indique que l'AFAQ 26000 a servi de base de travail, attendu que ce dernier est plus opérationnel que l'ISO 26000. A partir de ces éléments d'accompagnement, un guide d'accompagnement reprenant des exemples de bonnes pratiques pour chaque critère a été rédigé. Ce travail, qui suppose de la réflexion et de l'imagination, s'avère long. Un groupe de travail réunissant plusieurs adhérents s'est investi sur ce sujet pendant plusieurs mois. Le guide est devenu une référence pour accompagner et former les adhérents, afin de les guider jusqu'à l'évaluation.

Aurore VILA explique que l'UNEP compte plusieurs commissions permanentes, formées d'adhérents bénévoles. La commission consacrée aux thématiques Qualité, sécurité, environnement a essayé de déterminer le meilleur système pour s'adapter aux entreprises du paysage. L'AFAQ 26000 a été retenu. Plusieurs mois, voire années, se sont avérés nécessaires pour l'adaptation du référentiel, au regard notamment de la multiplicité des métiers. Une dizaine d'entreprises ont testé la démarche.

Sylvie JOVIADO indique qu'un groupe de travail spécifique à la RSE a été créé avec des personnes engagées, qualitatifs, ingénieurs... Une polyclinique de Blois, évalué AFAQ 26000, a présenté la manière dont elle avait été éditée, soulignant la nécessité d'adapter le vocabulaire au secteur de la santé et du médico-social. A partir de là, un référentiel spécifique de plus de 100 pages a été bâti avec le soutien de l'AFNOR, une démarche qui a demandé deux ans et demi d'investissement. Certains critères, comme les Achats, se sont

avérés compliqués puisque les établissements appartiennent aussi bien au service public qu'au secteur privé.

Michèle TOMAS souligne qu'au sein de sa structure, la démarche en cours vise à adapter le référentiel du sanitaire aux impératifs et au fonctionnement du médico-social.

III. L'émergence de bonnes pratiques

Sylvie JOVIADO cite l'exemple d'un important CHU qui teste le télétravail pour des infirmières pour la réalisation du travail administratif. Le co-voiturage des patients est également une piste de travail.

Franck BERNARD évoque une entreprise de travail adapté près de Laval qui a développé, autour de son activité de maraîchage de légumes, toute une filière afin d'éviter tout gaspillage alimentaire et de réduire les impacts environnementaux.

Aurore VILA considère que la démarche RSE a permis de mettre en lumière des bonnes pratiques déjà existantes, par exemple l'évolution verte des produits phytosanitaires ou l'éco-pastoralisme (tonte par les moutons). Des solutions concrètes ont également été proposées afin de favoriser une gestion raisonnée des déchets verts. Dans le domaine social, de plus en plus d'entreprises ont signé des plans de prévention avec la Mutualité sociale agricole (réduction de la pénibilité, achat de matériel améliorant les conditions de travail...).

Aurore VILA souligne que l'UNEP a testé également le référentiel RSE, ce qui lui permet d'être plus crédible auprès de ses adhérents.

IV. Référentiels RSE : les bénéfiques et les freins

Aurore VILA se réfère à une étude selon laquelle le bonus de compétitivité pour les entreprises engagées dans une démarche RSE s'établit à 13 %. Il est important de communiquer sur cet avantage économique. La démarche RSE constitue également un élément de communication, en interne comme à l'externe. Aurore VILA considère que les bénéfiques pourraient être encore plus importants si les donneurs d'ordres intégraient de façon plus systématique ces labels ou ces évaluations, qui ne constituent pas une obligation réglementaire.

Olivier GRAFFIN indique qu'une norme internationale Iso relative aux achats responsables est en cours de finalisation.

Sylvie JOVIADO considère que les freins au développement du référentiel RSE résident dans le coût de la démarche pour les établissements de santé publics, attendu que les tarifs sont fixés par la sécurité sociale. Un an après la parution du référentiel RSE ciblé sur la santé, le document a été téléchargé par plus de 120 établissements, qui y recourent en interne. Une expérimentation pilote sera réalisée avant la concrétisation du label, prévue en juin 2016.

Franck BERNARD indique que la formation développée en parallèle du guide a été très appréciée par les adhérents, qui ne connaissaient pas bien tous les volets de la RSE. Un accompagnement personnalisé a été proposé pour la mise en œuvre. L'investissement en temps et en argent constitue des freins pour certaines structures. Depuis le début de la démarche, 19 entreprises ont suivi le parcours, 11 se sont faites évaluer AFAQ 26000. Quatre ont obtenu le niveau exemplaire, 6 le niveau confirmé. Ce référentiel commun contribue donc à valoriser les entreprises adaptées.

Michèle TOMAS insiste sur le fait qu'une démarche RSE n'est pas uniquement philanthropique. Elle repose au départ sur une conviction, mais elle doit également s'inscrire dans la gouvernance et le projet économique. Il s'agit d'un très bon levier de management. Les effets sont positifs, mais différés dans le temps. Il est donc nécessaire d'y consacrer des moyens et d'être patient.

Sylvie JOVIADO souligne le rôle pédagogique que doivent jouer les filières, pour éviter d'effrayer les entreprises, notamment les TPE. Une réflexion initiée à l'échelle internationale devrait aboutir à un benchmark enrichissant d'ici un an.